

# L'Etrille Curtilloise



N° 2

Ce deuxième numéro de l'Etrille vous est distribué avec un léger retard en raison de deux événements qui nous paraissent importants pour la vie de notre commune.

Le premier concerne le retour au complet de la Municipalité avec l'élection d'Eric Bessard en date du 22 septembre. Gageons que notre nouveau collègue mettra toute sa volonté et ses compétences à disposition de la collectivité publique pour effectuer les tâches qui lui incomberont. Vous découvrirez la personnalité de votre nouveau Municipal dans une petite interview en page 3.

Le second événement concerne le crédit accepté lors de notre dernier Conseil Général du 3 octobre pour effectuer une étude de faisabilité pour le remaniement de nos bâtiments communaux. Cette étude porte sur plusieurs points traitant d'une part l'état de nos bâtiments communaux actuels avec une estimation des travaux à réaliser pour améliorer ceux-ci en termes d'occupation et d'efficience énergétique et d'autre part pour l'établissement d'un avant-projet pour un nouveau bâtiment qui engloberait un café, une salle communale et quelques logements.

Cet avant-projet devrait en outre pouvoir nous permettre d'effectuer un choix sur l'emplacement, puisque deux options possibles ont été retenues, qui consiste à garder la zone autour du café actuel ou utiliser la surface communale à côté de la place de jeux. Nous ne manquerons d'ailleurs pas de vous demander votre avis sur ce projet le moment venu étant donné que celui-ci concerne toute la population de Curtilles.

Je vous donne également rendez-vous à nos habituelles manifestations de fin d'année ou nous pourrons échanger sur ce projet mais aussi sur le contenu des articles que je vous laisse découvrir dans les pages suivantes.

Bonne lecture à toutes et à tous.

**Eric Binggeli, Syndic**

## Sommaire

Thème	page
Le mot du Syndic	2
Interview Eric Bessard	3
Voies de Communication	4
Ecole, les nouveautés	5
Visite de l'entreprise Bader Recycling	6 - 7
Paroisse	8
Histoire et Légende	9
La jeunesse de Curtilles	10/11
Energie et Village	12/13
Cartes d'identité, les nouveautés	14
Police Population	15
Curtilles et le reste du monde	16/17
Animation : les Aînés	18
Infos pratiques	19
Répartition des dicastères	19

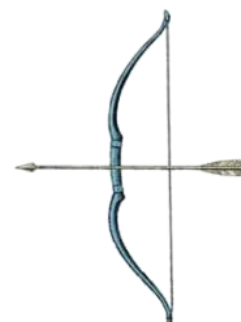


## Eric Bessard

- Nom : Eric Bessard
- Âge : 55 ans
- Généralités : marié à Eliane, habite en Carmet (ferme située tout au nord de la commune)
- Originaire : Bellerive Salavaux
- Profession : agriculteur
- Particularité : livre son lait pour fabrication du fromage " le Maréchal "
- Hobby : le tir (Eric est Président de la société de tir de Curtilles)



*Bon appétit!*



Eric...

... qu'est-ce qui est, pour toi, le plus important dans la vie ?

- ◆ Pour moi, la chose la plus importante dans la vie, c'est la santé.

... si tu devais te comparer à un animal ?

- ◆ Si j'étais un animal, je serais un loup



car il représente pour moi l'espace et la liberté

... si tu avais la possibilité de dîner avec une personnalité de ton choix, qu'elle serait-elle ?

- ◆ J'aimerais que ça soit avec « Fernand Cuhe », car il défend la cause paysanne, c'est un homme de terrain et il sait de quoi il parle.



... quelle a été ta motivation à devenir municipal de Curtilles ?

- ◆ Je désirais simplement participer à la vie politique de ma commune

... qu'elle est ta vision de la commune dans 10 ans ?

- ◆ A mon avis, il n'y aura pas de grand changement au sein de la commune

... pour toi, que pourrait-il arriver de mieux à Curtilles ?



- ◆ Une attention particulière au trafic routier sur la route cantonale « Romont-Lucens ». En effet, la fréquentation de celle-ci augmente chaque année et occasionne des désagréments importants aux villageois, alors... rêvons un peu.

... que penses-tu de la politique en général ?

- ◆ Pas facile! Joker.

Eric Bessard, Municipal



**Routes et chemins** : courant septembre des travaux de réfection sont menés sur l'ensemble du réseau routier communal avec pour objectifs de renforcer et de rendre étanches les surfaces en mauvais état.

**Cimetière** : cinq arbres ont été coupés, afin de faciliter l'entretien des lieux, et éviter que les racines n'endommagent le mur d'enceinte.



**Réseau eau potable** : les pluies tombées en abondance fin 2012 et début 2013 ont profité à nos captage du Rosex.

Aucun souci sur la consommation en eau.

**Pont des Biolles** : dernièrement des gros travaux ont embelli le pont : grenailage, sablage, revêtement étanche et tapis bitumeux, lui donnent une deuxième jeunesse.

Ruedi Hofer, Municipal

Avant --- Après



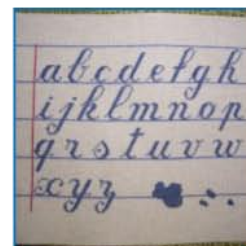
## Ecole obligatoire, les nouveautés.

Pour les parents d'élèves, de nouvelles abréviations sont apparues cette année. Une nouveauté également, le regroupement des secondaires sur un seul et unique site, Moudon. Pour les personnes qui n'ont pas, ou encore pas d'enfants scolarisés, c'est un jargon peu encourageant à déchiffrer: HarmoS, PER, LEO.

**HarmoS**, harmonisation scolaire. 15 cantons l'ont approuvée, 4 sont en phase de se prononcer et 7 l'ont refusée. Si 10 cantons l'acceptaient, elle entrerait de facto en vigueur dans ceux qui l'ont ratifiée et ces cantons ont 6 ans, jusqu'en 2015, pour sa mise en place.

Ce nouveau concordat international est le suivant:

- il définit l'âge du début de la scolarité obligatoire, 4 ans au 31 juillet
- il définit la durée de l'école, 11 ans, ainsi que les degrés scolaires
- il identifie les finalités de l'école, au niveau scolarité obligatoire
- il expose les instruments qui permettent l'assurance de la qualité du système éducatif



**PER**, Plan d'Etudes Romand. Il définit les années de scolarité obligatoire en 2 degrés. Le primaire, cycle 1 et 2 de 4 ans chacun. Le 3<sup>ème</sup>, secondaire, se déroule sur 3 ans. Il laisse la liberté aux cantons du nombre et de la dénomination des voies du secondaire.

Ce PER synchronise la formation ainsi que les objectifs à atteindre chaque année entre les établissements, mais surtout au niveau des cantons. Au temps où les changements de domicile sont fréquents, cela permet aux élèves de se retrouver dans d'autres établissements et de n'être pas complètement perdus dans leur progression des différentes matières et de ce fait, difficile à enclasser à leur juste niveau.

**LEO**, Loi sur l'Enseignement Obligatoire. Ce texte de loi, approuvé par le peuple vaudois, entre de plain-pied suite à l'adoption de son règlement d'application. La principale modification est la disparition de la voie secondaire à options VSO. Ne restent que la secondaire voie générale et la secondaire voie baccalauréat. La générale est subdivisée en 2 niveaux pour les branches français, mathématiques et allemand. Les élèves ayant de bonnes dispositions dans l'une ou l'autre, voir plusieurs, de ces branches, pourront évoluer dans le niveau 2. Le niveau 1 correspond aux exigences de base, le 2, aux exigences renforcées. Ce texte appuie également la mise en place des devoirs surveillés. A Moudon, comme à Lucens, ces structures sont opérationnelles.

Tous ces changements ont été rapides. Tant les directeurs que les enseignants ont dû relever de gros défis. Les parents et leurs enfants scolarisés ont dû également rapidement s'adapter.

D'autres chantiers sont en route. Le plus important, l'école à la journée, a été approuvé par les Vaudois, le règlement d'application n'étant encore pas rédigé, aucun cadre juridique ne définit les modalités d'application.

Le plus gros souci, pour l'AIMLE et son CODIR reste la construction d'un nouveau collège sur la commune de Moudon. La réflexion avance, les portacabines sont une alternative, provisoire, à la hausse du nombre d'élèves ainsi qu'au regroupement des voies secondaires sur un seul site.

Pas de souci pour les autorités scolaires, ce n'est pas demain la veille, qu'elles pourront se reposer sur leurs lauriers.

Ce samedi 1<sup>er</sup> juin, les communes de Curtilles, Chesalles et Sarzens sont invitées à visiter l'entreprise Bader et Recycling à Lucens.

J'arrive une demi-heure avant le rendez-vous. Je salue M. Bader et suis quelque peu inquiet. En effet, la pluie s'est également invitée. Y aura-t-il du monde ? Aurais-je dû renvoyer ? Pendant que ces questions me trottent dans la tête les minutes passent. Me voilà rassuré, un véhicule arrive, un deuxième, puis plusieurs d'où s'extraient jeunes et moins jeunes; les uns équipés de bottes, les autres de pèlerines, des parapluies éclosent de-ci, de-là. En fin de compte, une cinquantaine de personnes ont fait le déplacement. Je vois des sourires, j'entends des « salut, comment vas-tu ? Quel sale temps ! ». Bref un joli groupe.

Je souhaite la bienvenue à chacun et chacune et sans transition, je transmets le commandement à notre guide du jour, M. Bader. Le voyage commence par les fers légers, composés de nos canettes, nos boîtes de conserves. L'aluminium et le fer blanc sont séparés selon le principe de l'aimantation. Les tas sont énormes.



Nous poursuivons le chemin et passons devant divers matériaux : aciers, fers, inox, moteurs etc., qui sont stockés selon leur qualité. Nous découvrons ensuite la « machine à dénuder et à broyer » les fils électriques. Le cuivre est calibré en milliers de petites boules et termine sa course dans un bac. Nous ne pouvons pas nous empêcher de plonger nos mains dans cette masse et d'en saisir une poignée. Une sensation de fraîcheur et de douceur se dégage de cette matière jaune.

Les rêves les plus fous envahissent certainement quelques esprits : « Et si c'était de l'or...? ». Notre guide nous indique la prochaine direction. Le groupe reprend la visite et passe devant une montagne de bois déchiqueté qui sera transporté dans une usine en Italie.

Nous nous arrêtons ensuite devant une immense machine qui traite les déchets encombrants. M. Bader est fier de nous montrer cette nouvelle acquisition qui mâche les matériaux et les régurgite en petits morceaux. Le but est de diminuer de manière significative les volumes et, par conséquent, de rationaliser les futurs transports de ces déchets.

Nous poursuivons notre parcours et c'est devant un impressionnant engin que nous faisons halte. Il est si haut que nous devons lever la tête pour le voir dans sa totalité et pour apercevoir sa cabine de commande. Au sol, des carcasses de voitures et de machines agricoles sont entreposées avant d'être saisies par de puissantes mâchoires, puis soulevées et déposées au pied d'une presse hydraulique qui ne doit rien à personne et qui réduit ces restes de véhicules en simples petits cubes compacts.



Tout en poursuivant notre périple, les visiteurs posent des questions, M. Bader y répond avec plaisir et précision, témoignant de nombreuses années d'expérience. Il relate aussi quelques anecdotes qui agrémentent la visite.

Nous déambulons devant d'autres déchets recyclés tels que le papier, les huiles, les matières inertes, les capsules Nespresso et bien d'autres. L'avant-dernière halte est celle de la pesée. Nous en profitons pour tous nous peser. Résultat ? Notre groupe a atteint le modeste poids de 3'480 kg. Ce n'est pas encore pour le Guinness book, amis, qui sait ? La prochaine fois peut-être...

La visite se termine par une agape : boissons et amuse-bouche nous attendent à l'intérieur du hangar où nous passons encore un bon moment de convivialité. La pluie est toujours présente, mais nous l'avons presque oubliée.

Je remercie sincèrement M. Bader de nous avoir accueillis dans cette espace de tri et de recyclage. Cela nous a permis de mieux comprendre et d'être sensibilisés à l'importance du tri de nos déchets.

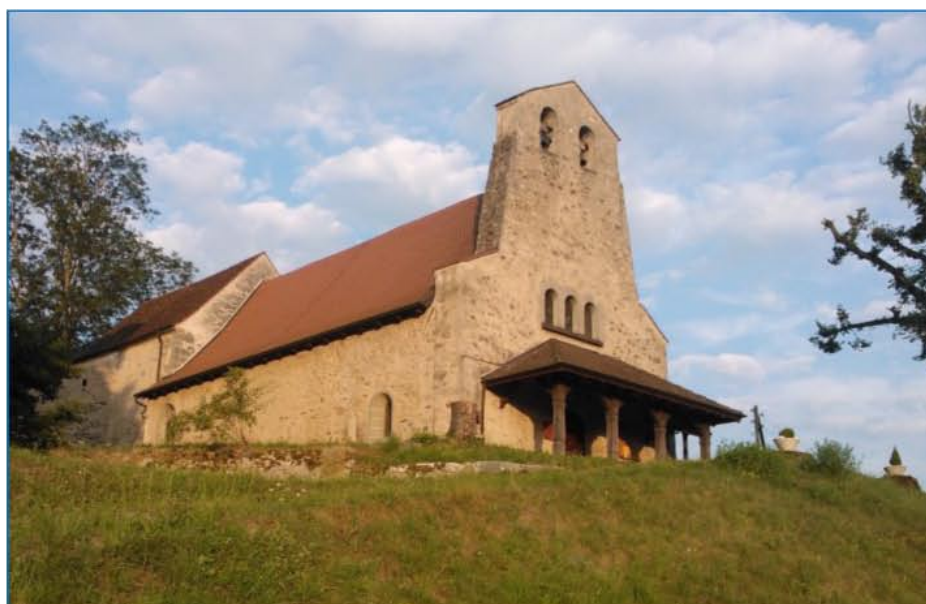
La paroisse de Curtilles-Lucens se fait un plaisir de vous saluer dans ce lumineux journal ; l'église du village est un joyau du patrimoine de notre canton ; c'est un lieu de rencontre privilégié que nous nous attachons à faire vivre cultuellement, bien sûr, mais aussi culturellement car c'est un havre de paix et de sérénité qui, avec les pèlerins du chemin de St-Jacques de Compostelle, accueille chaque année plus de 2000 visiteurs. Voici deux activités incontournables auxquelles vous êtes conviés et qui font partie de la vie de notre paroisse.

### Concerts de Curtilles

La 11ème saison a commencé par un concert somptueux présenté par quatre professionnels de l'art choral qui se sont groupés pour former un quatuor vocal. Voici la suite du programme de cet hiver :

**Dimanche 17 novembre à 17h** : Orchestre de Chambre de la Broye sous la direction de Vincent Baroni.

**Dimanche 15 décembre à 17h** : un ensemble vocal dont la renommée n'est plus à faire ; concert à l'occasion du Noël de Curtilles avec la participation de la Jeunesse de Curtilles avec l'illumination de l'église et le vin chaud.



### Souper de soutien : les pasteurs tombent la robe et passent le tablier

Avec leur merveilleuse équipe de cuisine et cette année à nouveau notre pianiste Willy Oberhäsli, et votre pasteur et son ancien stagiaire et désormais pasteur dans la paroisse du Jorat, l'aventure se poursuit ! Cette année, en plus du programme, Gilles nous interprétera des chansons traditionnelles et de cabaret d'Emile-Jacques Dalcroze. **Le vendredi 31 janvier 2014 dès 18h15** tous à la grande salle de Lucens pour ce moment gastronomique et culturel, pour vos papilles et votre âme ! Le menu sera composé de deux entrées dont un risotto à la truffe, au plat principal un filet mignon aux morilles, fromage et dessert pour le prix inchangé de 50.- par personne et gratuit pour les jeunes en dessous de 16 ans. Comme les trois dernières éditions le service sera assuré par nos catéchumènes qui tiendront aussi le stand des boissons. Le début du repas est fixé aux environs de 18h45 pour permettre à ceux qui n'aiment pas manger tard de vivre agréablement ce moment de fête. Tout cela pour vivre un beau moment ensemble et soutenir les finances de notre paroisse.

Vous pouvez déjà vous inscrire en téléphonant au 021 331 57 35. N'attendez pas la dernière minute, les places sont comptées !

Pierre-André Schütz, Pasteur



## La Pierre à trois tours

### Une légende ?



Qui l'a dit ?

Qui l'a dit ?... a piaillé la sitelle.

Pas moi ! a répondu la fougère.

Je ne sais pas de quoi tu parles... a lancé une luciole.

Pierre d'amour

Pierre à tambour

Pierre à rebours

Pierre à trois tours.

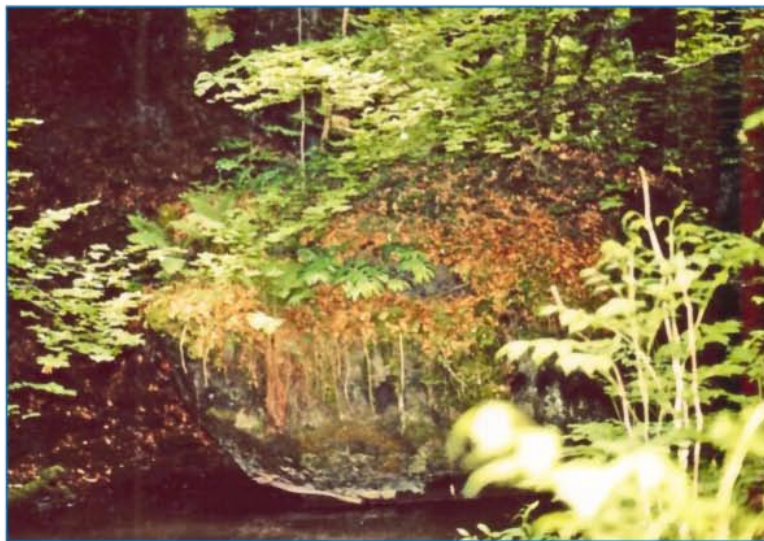


Seul le ruisseau connaît la légende.

A minuit certains soirs, dans le vallon des Vaux, la pierre ornée de deux arbres tourne sur elle-même.

En vain nous avons scruté la pierre, récité des formules magiques.

Il faut dire qu'il était minuit passé



### La Pierre à trois tours

Qui est-elle ?

Probablement un gros bloc erratique écroulé au fond du bois des Vaux, en amont du Moulin Agricole de Curtilles. Il est dit, dans la légende populaire, qu'une apparition étrange et mystérieuse, un soir de pleine lune, lui aurait fait faire trois tours sur elle-même. C'est dans la nuit des temps que cette légende populaire est née. Nous n'en connaissons pas plus.

Presque totalement effacée des mémoires, celle-ci perdure toujours mystérieusement.

Chers amis Curtillois,

La saison 2013 des manifestations organisées par notre société touche gentiment à son terme et l'heure est pour nous au bilan.

La Radioactive, déplacée de son habituel, mais froid, mois de mars au plus clément mois d'avril, et qui en arrivait à sa quatrième édition, en a profité pour battre son propre record d'affluence avec plus de 1100 personnes sur deux soirs. Le samedi 27 avril, Curtilles multipliait provisoirement sa population par 4 ! Heureusement, ce bon vieux battoir en a vu d'autre, et les soirées se sont déroulées dans une ambiance sympathique.

En juin, c'est le Mexique qui s'invitait à Curtilles avec le 1er Tour de Jeunesse que nous organisons au hangar du Gachet. Mémorable tournoi de pétanque le vendredi soir, avec une forte participation villageoise, suivi par le Volley le samedi au manège, qui a réuni quelques 25 équipes. Nous avons eu la chance de bénéficier du soutien du Manège et de Hubert Sonnard pour les emplacements. Qu'ils en soient remerciés ! A noter, l'absence remarquée de notre plus fidèle participante : la pluie.



En revanche, la pluie n'a pas oublié notre dernière manifestation, et pourtant Dieu sait que le nom aurait du nous en garder, le Sunrise Open air. Mais nous ne nous sommes pas laissés démonter, on en a vu d'autre, nous aussi, en matière de météo (certains doivent se rappeler 1er août 2012...). Ce petit festival, organisé en collaboration avec la société Speed Night et qui accueillait 9 DJs dont 2 « guests » hollandaises, a bravé la pluie avec succès, puisque plus de 1000 personnes ont investi la déchetterie communale toute transformée pour l'occasion (cachée sous la « terrasse VIP », se trouvait en fait la benne à végétaux... pleine !). Grand merci à la commune, pour son soutien, merci également aux bénévoles qui ont travaillé sur cette fête et à toutes les personnes qui ont aidé d'une manière ou d'une autre à son organisation ( en particulier à Olivier Déglon qui a prêté le champ pour le parking et à Hubert Sonnard, qui a prêté le tracteur pour en sortir les bagnoles embourbées !).

Cette année se conclura pour nous par l'organisation de la traditionnelle illumination de l'église, pour laquelle un nouveau concept est prévu, accompagné d'un vin chaud. Cela aura lieu le dimanche 15 décembre, à la suite du concert de l'ensemble vocal Chorège à 17h.

J'en profite pour remercier les habitants de Curtilles pour leur participation à nos événements tout au long de l'année, leurs divers soutiens mais aussi et surtout pour leur ouverture d'esprit. Je pense là aux voisins du battoir lors de la Radioactive, au manège pendant le Tour ou encore à la commune pour ce qui concerne le Sunrise, mais à tant d'autres encore. Nous avons la chance d'avoir toujours eu comme interlocuteurs des gens ouverts d'esprit, prêts à la discussion et à la recherche de solutions pour avancer. C'est un avantage et une chance rare pour nous.

Le programme de l'année prochaine est en cours d'élaboration mais dans tous les cas, 2014 est une année à Abbaye (de Lucens). Nous nous réjouissons d'y monter un nouveau bar comme en 2010 et en 2012 (mais en mieux !). Cette ambassade Curtilloise provisoire chez nos amis Lucensois vous

accueillera avec plaisir dans le courant du mois de mai si le cœur vous en dit.

Dans un avenir plus proche, la Jeunesse arrive à un tournant, avec des changements prévus au comité dont trois de ses six membres ne se représentent pas aux élections bisannuelles de novembre. Après plusieurs années bien chargées passées à nos postes, Grégory Falk, vice-président et moi-même souhaitons libérer du temps pour nos études respectives. Et d'ailleurs, il faut bien passer la main aux plus jeunes un jour. Mais nous resterons, bien entendu, tous deux membres de la société et ne manquerons pas de continuer à participer à ses futurs projets.

Quatre ans après sa renaissance, notre société, forte de ses 30 membres, a des bases solides ; elle aura toujours à cœur de s'impliquer dans la vie de notre commune et de notre région, et souhaite continuer à vous proposer des événements originaux. Toutefois, comme toute société, sa capacité à être active dépend du nombre et de la motivation de ses membres. Le défi que nous avons à relever aujourd'hui sera donc celui du renouvellement. Signe positif : 5 nouvelles entrées de jeunes cette année.



Notre objectif sera donc de continuer sur cette lancée les années à venir.

Mon message est donc le suivant : A toi qui a ou aura l'âge de nous rejoindre prochainement (16 ans), je ne peux dire qu'une chose : n'hésite pas ! La Jeunesse, c'est l'occasion de faire plein de connaissances proches de chez toi et de passer un nombre incalculable de bons moments avec eux. C'est aussi une manière d'apprendre beaucoup de choses en organisant des manifestations et, il ne faut pas le cacher, en travaillant aussi. La Jeunesse de Curtilles, c'est une bande de potes pleins d'idées qui mettent leurs énergies en commun. Que tu sois de Curtilles ou des environs, fille ou garçon, que tu aies 16 ans ou déjà plus, n'hésite pas, rejoins-nous. Tu ne le regretteras pas !

**Thibault Répond, Président**

**« Consommez éclairé »**

Il y a une année, les dernières ampoules à incandescence disparaissaient des points de vente en Suisse car elles ne parvenaient pas à satisfaire aux prescriptions d'efficacité. Aujourd'hui les alternatives sont nombreuses et remplissent beaucoup de place sur les étals des magasins : ampoules halogènes, lampes fluo-compactes, LED. Toutes sont nettement plus efficaces en termes de consommation mais nécessitent de faire une comparaison sur la fiabilité, la qualité, l'utilisation et le prix.

Les renseignements et tableaux ci-dessous vous permettront, je l'espère, de faciliter votre choix pour un éclairage respectueux en terme de consommation d'énergie.

**Quelle sera la technologie du futur ?**

D'avis d'experts, la LED devrait tenir le haut du pavé pour l'avenir. Le principal défi de cette technologie réside actuellement dans la production de lumière blanche qui ne peut pas se faire directement mais uniquement par association d'une LED bleue avec une fine couche de phosphore ainsi que par une combinaison des couleurs rouge, verte et bleue.

**Pourquoi les lampes LED sont-elles si chères ?**

Selon plusieurs experts, les prix actuels sont dûs à la haute technologie et aux coûts de développement de ces éléments. Néanmoins, il est possible que le prix baisse de manière importante dès cet automne et devraient arriver à un coût quasi comparable aux lampes à économie d'énergie.

Des lumens plutôt que des watts

L'efficacité lumineuse indique la quantité de lumière produite par watt absorbé (lm/W)

Aujourd'hui, lorsque on achète un éclairage, l'unité dont il faut tenir compte est le lumen (lm). Il indique la luminosité.

Ampoule à incandescence Puissance absorbée en watts (W)	LED Lumière en lumens (lm)	Puissance absorbée en watts
25	249	5
40	470	7
60	806	9
75	1055	12

Pour remplacer une ampoule à incandescence de 60 watts par un LED, il faut en choisir un d environ 800 lumens.

**Est-il possible d'obtenir avec une LED le même rendu d'une ampoule à incandescence ?**

Oui, il est possible de reproduire toutes les températures de couleur, dont celle d'une ampoule à incandescence dont la valeur est de 2700 K.

La température de couleur est une information qui doit figurer sur l'emballage des ampoules afin de faire son choix. Pour un bureau par exemple, il est préférable d'avoir une lumière un peu plus froide (aux alentours de 4000K)

**La durée de vie des lampes LED correspond-elle aux informations sur l'emballage ?**

Il faut savoir que la durée de vie d'une lampe LED varie fortement en fonction de la température autour de la lampe durant son fonctionnement.


Si la température est trop élevée, alors la durée de vie peut rapidement diminuer de moitié, voir davantage. La chaleur dégagée par les LED ne s'évacue pas par rayonnements comme c'est le cas avec les ampoules à incandescence. Les lampes LED doivent être munies d'un système de refroidissement adapté. Ce qui n'est pas toujours le cas pour des lampes bon marché.

### Quelles sont, mis à part les LED, les autres alternatives ?

Ce sont essentiellement les lampes fluo-compactes et les lampes halogènes. Ces dernières offrent une belle lumière mais consomment encore beaucoup d'énergie. (voir tableau ci-après)

### Que doit figurer sur les emballages des ampoules ?

Doit obligatoirement figurer sur les emballages l'étiquette-énergie qui renseigne sur la classe d'efficacité, la puissance électrique absorbée par l'ampoule en Watt, le flux lumineux en lumens et la durée de vie moyenne.

					
Critère	Lampe à incandescence	Lampe à halogène	Lampe économique	LED	Tube fluorescent
Efficacité énergétique Lm/W	10 - 15	15 - 20	40 - 60	10 - 80	40 - 100
Durée de vie h	1'000	2'000	6'000 - 15'000	15'000 - 50'000	6'000 - 30'000
Nombre de commutations	illimité	illimité	3'000 - 500'000	20'000 - 1 Moi.	- 500'000 démarrage à Chaud - 10'000 démarrage à Froid
Temps de démarrage	immédiat	immédiat	20 s - 180 s	immédiat	20 s -c 180 s
Variabilité	Oui	Oui	Quelques modèles	Nombreux modèles	Ballast électronique spécial requis
Rendu des couleurs CRI	100	100	80	50—95	80—90
Température de surface	Plus de 200°	Plus de 200°	Jusqu'à 50° C	Jusqu'à 40° C	
Facteur de puissance	1	1	0,5	0.5 à 0.9	>25W 0.9 <25W 0.5
Elimination	Ordures ménagères	Ordures ménagères	Déchets toxiques	Déchets électroniques	Déchets toxiques
Prix d'achat CHF	...	Env. 4	Env. 10	Env. 30	À partir de 5
Energie de fabrication kWh	1	2 -3	2 -3	2 - 3	2-3
Plage de puissance W	15 --150	10 --120	3 - 25	1 - 12	3 -80
Puissance Lumen	90 --2160	170 --1900	210 - 1940	100 - 805	270-7000

### Au final, quels conseils donner aux consommateurs ?

Il est important de pouvoir visualiser le rendu de la lumière sur le lieu d'achat.

Il est également bien de réfléchir au type de lumière souhaitée (temps de démarrage et intensité nécessaire).

Tableaux et passages pris sur le bulletin n°5 « energiea » de l'OFEN

#### Petit rappel

A tous ceux qui ont remplacé un frigo ou un congélateur durant 2013, n'oubliez pas de remplir une fiche de demande de subside et de la faire parvenir à la commune afin de toucher le subside de 100.- accordé par la commune.

La fiche est à disposition sur le site de la communale sous : Informations / Concept énergétique

Des modifications ont eu lieu dans le cadre des demandes de carte d'identité.



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Bundesamt für Polizei  
Office fédéral de la police  
Ufficio federale di polizia

Voici les documents à fournir lors d'une demande de renouvellement ou lors d'un premier établissement d'une carte d'identité :

**Adulte** : Fr. 70.00

Carte d'identité actuelle / périmée

1 photo passeport récente

Signature de la personne requérante (document Ad 'oc)

**Enfant** : Fr. 35.00

Carte d'identité actuelle / périmée (si déjà une)

1 photo passeport récente

Signature de l'enfant dès 7 ans

Signature d'un ou des deux parents, selon explications ci-après :



➤ Si les parents sont mariés : un seul parent peut se présenter et, pour une première demande, ce dernier doit présenter sa propre carte d'identité.

➤ Si les parents sont séparés : les deux parents doivent être présents avec leur pièce d'identité et doivent signer la demande ou le parent présent signe et fournit une procuration signée par le parent absent accompagnée d'une copie de sa pièce d'identité.

➤ Si les parents sont divorcés : il faut impérativement le jugement de divorce définitif et exécutoire avec mention de l'autorité parentale.

- Autorité parentale à l'un des deux parents : le parent ayant l'autorité parentale doit se munir du jugement de divorce et de sa pièce d'identité personnelle pour prouver qu'il a bien l'autorité parentale

- Autorité parentale conjointe :

Les deux parents doivent être présents avec leur pièce d'identité personnelle ou le parent présent apporte une procuration ainsi que la copie de la pièce d'identité du parent absent



➤ Si les parents ne sont pas mariés :

- L'autorité parentale est d'office à la maman

- Elle doit se présenter avec sa pièce d'identité

- Autorité parentale à la mère ou au père

Source : <http://www.schweizerpass.admin.ch/content/dam/data/passkampagne/definitivefotomustertafel220906.pdf>

➤ Si le père a fait une demande d'autorité parentale conjointe auprès de la Justice de Paix et qu'elle est acceptée, il doit se présenter avec le document officiel et sa carte d'identité. Il aura ainsi les mêmes droits que la mère, comme s'ils étaient mariés.



Voici plus d'une année que notre commune a adhéré au concept Police Population. Les citoyens et citoyennes qui se sont inscrits à ce concept reçoivent régulièrement des informations dans les domaines de la prévention, de l'information. Par exemple nous pouvons dénombrer quatre vols enregistrés par la gendarmerie et nous avons transmis deux informations. Bien que quatre vols soient quatre vols de trop, nous pouvons dire que notre commune est épargnée par ce type de délit.

J'en profite pour remercier les citoyens qui ont pris cet engagement et je signale que toute personne intéressée peut me contacter pour tous renseignements.

### Préventions et conseils

**Prévention contre les cambriolages**  
**Logement dans le noir**  
**Risque de cambriolage du soir !**

**Conseils:**

Allumez une lumière de garde pendant vos absences !

Equipez quelques lampes d'une minuterie !

 **votrepolice.ch**  
 Urgences 117

### Conseils

Nous venons de mettre les pendules à l'heure d'hiver. Cela signifie une recrudescence des vols par effraction dans les villas et appartements du rez-de-chaussée, dans la tranche horaire de 16h00 à 21h00.

En complément des conseils que nous vous diffusons en cours d'année, nous vous recommandons, pour ce type de délit, d'installer une lumière à alternance afin de donner l'impression d'occupation de votre logement.

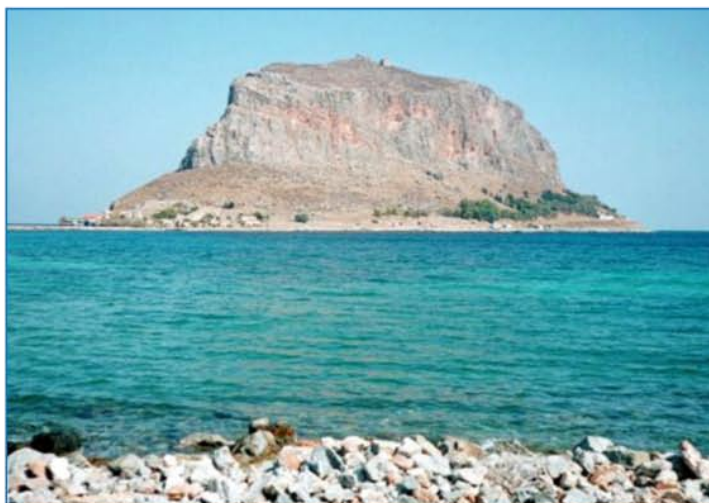
Pour les technophiles, sachez que l'on trouve des éclairages d'ambiance, pilotés à distance par votre smartphone (<http://www.meethue.com/fr-CH#welcomehome>)

Willy Chuard, Municipal de la police



Vendredi 13 septembre 2013, 11h25 l'Airbus 320 de la compagnie SWISS lance à toute puissance ses réacteurs. Après quelques minutes j'aperçois les Alpes, l'appareil survole l'Italie tandis qu'une aimable hôtesse, à la chevelure rousse et aux yeux bleus profonds, me propose un rafraîchissement bien mérité. Du hublot, je distingue la côte de la mer Adriatique que nous survolons durant quelques minutes pour atteindre celle de la Grèce. J'aperçois ici et là une embarcation qui navigue sur les vagues. Après plus de deux heures de vol et plus de mille huit cents kilomètres parcourus, nous entamons la descente sur Athènes. Le capitaine annonce « Aéroport d'Athènes, arrivée prévue vers 14h45 heure locale, journée ensoleillée, 32 degrés » Quelques petites secousses et le crissement des freins témoignent que l'avion s'est posé et que nous allons pouvoir descendre de l'aéroplane.

Après avoir récupéré nos bagages, nous nous embarquons dans le taxi qui est spécialement venu nous chercher et nous allons encore rouler environ quatre cents kilomètres avant d'atteindre notre destination. En principe plus de quatre heures de route sont nécessaires pour arriver à destination, mais c'est sans compter sur l'expérience de notre chauffeur qui conduit à tout allure en direction de l'est puis vers le sud. Après environ une heure de route, nous enjambons une saignée que les hommes ont réalisée voici plusieurs siècles, séparant ainsi de manière artificielle le Péloponnèse du continent : le canal de Corinthe.



Le Péloponnèse offre plusieurs paysages, mais la pierre est omniprésente. Aux plateaux bordés d'orangers succèdent les paysages vallonnés où les oliviers sont aussi à l'aise que les sapins dans nos Alpes. Certaines montagnes culminent à plus de deux mille mètres.

Cela fait plus de dix heures que nous sommes partis de Curtilles et voilà qu'à la sortie d'un virage nous distinguons la mer... et enfin... l'imposant rocher de Monemvasia qui se dresse devant nous, sous la lumière chaude d'une fin de journée ensoleillée.



Majestueux, solide, ancré, il est relié à la terre par un pont de quelques centaines de mètres. Souvent les vagues le caressent, quelquefois elles le giflent, mais jamais elles ne l'oublient. Elles sont là pour lui rappeler que le rocher ne peut être le rocher que si les vagues sont présentes et l'entourent.

Notre chauffeur franchit le pont, nous grimpons sur une petite route bitumée. Nos regards sont éblouis par la beauté de la mer qui s'offre à nous tout au long du parcours. Après une poignée de secondes, notre véhicule s'arrête. Sommes-nous arrivés ?

Notre attention est tout de suite attirée par le visage souriant d'une femme, qui nous accueille à bras ouverts, aux portes du Castro. J'écris « aux portes », il serait plus juste de dire « à La porte du Castro ». En effet, c'est la seule entrée pour accéder à ce village médiéval. Tout le village est entouré d'une muraille qui compte encore deux ou trois petites portes qui ne sont accessibles que par des sentiers pédestres.

La porte est une voûte en pierres taillées, elle n'est pas très haute ni très large non plus, suffisamment toutefois pour nous laisser passer avec nos bagages.

Nous la franchissons et passons sous la muraille qui mesure plusieurs mètres d'épaisseur.

Franchi ce passage, nous avons l'impression de quitter un monde pour entrer dans un autre espace-temps : ruelles étroites pavées, fleurs accrochées le long des façades. Leurs couleurs, leurs formes, leurs odeurs agrémentent notre progression vers notre demeure.

Tranquillement nous crapahutons entre les maisonnettes du village, chacune d'elles étant accrochée au flan du rocher. Elles sont toutes différentes que ce soit par leurs formes, leurs portes d'accès, leurs terrasses, leurs cheminées. Une force se dégage de ces bâtisses multi-centenaires ; une force de solidarité entre elles qui leur ont permis de résister aux tempêtes, aux tremblements de terre, aux guerres et surtout au temps.

Après un bel effort musculaire de quelques minutes, (attention, les bagages c'est à pied que nous devons les transbahuter) l'entrée de l'habitation de notre hôte est devant nous. La porte voûtée est ouverte et nous invite à entrer. Nous découvrons une cour intérieure, égayée par des marches d'escaliers, des murs asymétriques mais harmonieux. Plantes et fleurs ornent ces lieux, quelques pots en terre et une tuile du village natal de notre hôte complètent l'espace. Nous sommes invités à prendre l'escalier et à nous rafraîchir sur la terrasse.

Et c'est à cet instant-là que le spectacle devient féérique. Un WOUAOUH sort de notre bouche..... La mer est à perte de vue avec le bruit des vagues qui s'écrasent le long du rocher. La lune lèche la surface brillante de l'eau. Nous levons la tête ; les étoiles scintillent, le sommet du rocher se dessine dans le crépuscule, ses veines rouges ressortent sur un fond de roches plus foncées. Le vent nous caresse le visage et nous murmure à l'oreille : « Vous êtes chez Isabelle et Chris. Vous savez, l'Isabelle à Jean-Paul et Alice du Pâquis, celle qui a beaucoup voyagé et qui après de nombreuses années de voyage a déposé ses bagages dans ce petit paradis qu'est Monemvasia.

Bienvenue chez eux et bon séjour».



Temps maussade, brouillard, pluie et même la neige n'ont pas eu raison de la sortie prévue ce mercredi 29 mai 2013. Après un accueil devant le collège, la petite troupe a été emmenée jusqu'à Montreux où un café chaud fut fort apprécié. Mais avec des slogans convaincants, les organisateurs ont réussi à faire poursuivre la route à toute l'équipe.

Un peu plus tard, la montagne montrait le visage qu'elle pouvait offrir, même à la fin du mois de mai. Si l'on avait voulu proposer une sortie à la neige, on n'aurait pas choisi cette date. Le paysage fraîchement blanchi

du Pays d'Enhaut se déroulait, sous nos yeux, bien à l'abri des vitrages panoramiques. Arrivés à la gare de Zweisimmen, une embellie est arrivée juste au bon moment et a permis de rejoindre le restaurant dans lequel le repas était prévu fort heureusement pas sur la terrasse.



Pour le digestif, une balade, au sec cette fois, nous a permis de découvrir un point de vue intéressant de ce village de l'Oberland Bernois.

Le retour par le train « Belle Epoque » a terminé d'enchanter les participants d'autant plus que, le ciel s'étant découvert, il nous a été donné un panorama magnifique sur toute la Riviera, Le Léman semblant être prêt à nous y voir plonger.

Au nom du groupe d'animation, je tiens à remercier chaleureusement ceux qui ont répondu présent ce jour-là car cet enthousiasme et cette forte participation nous motive à vous proposer de nouvelles excursions.

Rendez-vous l'année prochaine !

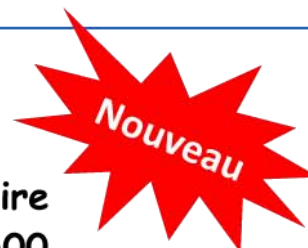
Pour le groupe animation  
Blaise Corday

## Calendrier des Manifestations

Date	Descriptif	Organisation
Samedi 23 novembre	Bricolage de Noël pour les enfants	Curtilles animations
Samedi 14 décembre	Noël au village (vin chaud)	Société de tir sportif

## Secrétariat communal

Dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014  
 Le secrétariat communal modifie son horaire  
 Ouverture les mardis - de 17h30 à 19h00



## Curtilles - Nouvelle répartition des dicastères

Suite à l'entrée en fonction du nouveau Municipal, M. Eric Bessard, nous vous communiquons, ci-dessous, la nouvelle répartition des dicastères :

**M. Eric BINGGELI, Syndic**  
 Administration générale, Finances, Investissements, Epuration

**M. Laurent AGUET**  
 Zone sanitaire, Hôpitaux, ABSMAD, RAS, Ecoles, Affaires sociales, ARAJ, Domaines

**M. Eric BESSARD**  
 Eclairage public, Routes et chemins communaux, Cimetière, Forêts

**M. Ruedi HOFER**  
 Eaux, Contrôle des citernes, Police des constructions, Bâtiments

**M. Willy CHUARD**  
 Police, Paroisse, Protection civile, Défense incendie, Gestion des déchets, Place de jeux



Vers 1938 « le goudronnage » au Pont du Moulin